

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2020 B 10858

Numéro SIREN : 891 506 834

Nom ou dénomination : 47 JEAN BONAL - NOTAIRES

Ce dépôt a été enregistré le 25/09/2023 sous le numéro de dépôt 39888

47 JEAN BONAL - NOTAIRES

Société par actions simplifiée (SAS)

Au capital de 10.000 euros

Siège social : 47 rue Jean Bonal (92250) LA GARENNE-COLOMBES

Immatriculée au R.C.S de NANTERRE sous le numéro 891 506 834

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DE LA SOCIÉTÉ
EN DATE DU 20 DECEMBRE 2022

L'AN DEUX MILLE VINGT-DEUX

Le VINGT DECEMBRE

Au siège social

A 13h30

PREAMBULE

Les associés de la Société par actions simplifiée dénommée « 47 JEAN BONAL - NOTAIRES », (ci-après dénommée « la Société »), se sont réunis au siège de la société, 47 rue Jean Bonal (92250) LA GARENNE-COLOMBES, en assemblée générale extraordinaire sur convocation effectuée par le président.

Sont présents :

- Maître Xavier **BLANCHET**, détenteur de 25 actions numérotées de 26 à 50 inclus ;
- Maître Jean-Luc **VAN DER EECKEN**, détenteur de 25 actions numérotées de 51 à 75 inclus ;
- Maître Sandrine **GACHE-BARTOLI**, détentrice de 25 actions numérotées de 76 à 100 inclus ;
- La SPFPL « **47 JEAN BONAL - NOTAIRES HOLDING** » représentée par Maître Xavier **BLANCHET**, son président, détenteur de 25 actions numérotées de 1 à 25 inclus ;



Monsieur Xavier BLANCHET préside la séance, en sa qualité de Président de la Société.

Le Président constate que tous les associés en capital sont présents et qu'en conséquence, ils peuvent prendre toutes décisions de la compétence d'une assemblée générale extraordinaire.

Le Président rappelle que tous les associés étant présents ou représentés et signant le procès-verbal par eux-mêmes ou par leurs mandataires, l'Assemblée est tenue valablement même sans convocation préalablement faite dans les formes et délais, ce dont les associés donnent acte au Président.

Les associés déclarent approuver expressément les conditions dans lesquelles les présentes résolutions sont prises et avoir pu prendre pleine et entière connaissance de tous documents et informations nécessaires à leur information et au vote des résolutions qui suivent.

En conséquence, les associés déclarent irrévocablement renoncer à toute demande à l'encontre de la Présidence au titre des modalités de convocation, de tenue et de vote de la présente assemblée.

Il est préalablement rappelé que Maître Jean-Jacques TIREL a cessé l'exercice de son activité de notaire et a pris sa retraite ; à cet effet, Maître Jean-Jacques TIREL a démissionné de ses fonctions de président de la SAS 47 JEAN BONAL -NOTAIRES.

Il convient de désigner le nouveau président de la SAS 47 JEAN BONAL-NOTAIRES.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'assemblée ;
- un exemplaire des statuts ;

ORDRE DU JOUR

- Nomination d'un nouveau président à la suite de la démission de Monsieur Jean Jacques TIREL ;
- Nomination des directeurs généraux.



- Pouvoirs à donner au Président en vue d'accomplir les formalités.

Ceci exposé, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

Première résolution : Nomination du président de « 47 JEAN BONAL - NOTAIRES »

L'assemblée générale décide de nommer :

Monsieur Xavier Jacques BLANCHET

Demeurant à LEVALLOIS-PERRET (92300), 8 Place de la République.

Né à TOULOUSE (31000), le 3 octobre 1969.

Monsieur Xavier BLANCHET est nommé en qualité de Président pour une durée indéterminée.

Monsieur Xavier BLANCHET accepte les fonctions qui lui sont confiées et déclare n'être atteint d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptible d'empêcher sa nomination.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution : Nomination des directeurs généraux de « 47 JEAN BONAL - NOTAIRES »

L'assemblée générale décide de nommer :

Monsieur Jean-Luc Louis Paul VAN DER EECKEN

Demeurant à FLEXANVILLE (78910), 8 rue des Vignes.

Né à PARIS (75004), le 21 février 1975.

Madame Sandrine Claudine Marie Louise GACHE-BARTOLI

Demeurant à LA GARENNE-COLOMBES (92250), 5 rue Roussel.

Née à SAVIGNY-SUR-ORGE (91600), le 10 mars 1972.

Monsieur Jean-Luc VAN DER EECKEN et Madame Sandrine GACHE-BARTOLI sont nommés en qualité de premiers Directeurs Généraux pour une durée indéterminée.



Monsieur Jean-Luc VAN DER EECKEN et Madame Sandrine GACHE-BARTOLI acceptent les fonctions qui leur sont confiées et déclarent n'être atteint d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptible d'empêcher leur nomination.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix.

Troisième résolution : Délégation de pouvoirs

Les associés de la Société décident de donner tous pouvoirs aux représentants de la Société, à l'effet de procéder à l'ensemble des formalités administratives auprès du greffe, de la Chancellerie et des services fiscaux.

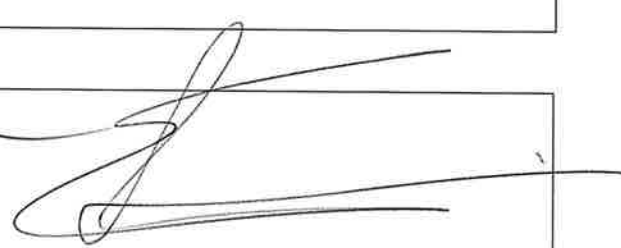
Aux effets ci-dessus faire tout ce qui sera utile et nécessaire.

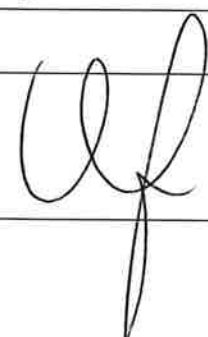
Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 14h45.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui après lecture a été signé par les associés de la société.

Maître Xavier BLANCHET		
------------------------	---	--

Maître Jean-Luc VAN DER EECKEN		
--------------------------------	--	--

Maître Sandrine GACHE-BARTOLI		
-------------------------------	---	--